

## Volet B

## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division Marche-en-Famenne le 2/5/19

Greffe

N° d'entreprise : 0722.871.417

Dénomination

(en entier): HENNAUX TERRASSEMENT

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège: Rue du Chaffour, Ambly 10 bte B - 6953 Nassogne

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :Nomination

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2019

1. Nomination d'un co-gérant

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Monsieur HENNAUX Benoit, demeurant Rue duChaffour 10 B à 6953 Ambly, en tant que co-gérant.

Cette nomination prendra effet ce jour.

2. Procuration J.JORDENS SPRL

L'assemblée donne procuration à J.JORDENS SPRL - Serge SOLAU - aux fins de publier cette décision aux annexes du Moniteur belge, en ce compris la signature des documents de publications, ainsi qu'effectuer toute démarche de modifications à la BCE.

Serge Solau Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature